

Fiche de poste : **ORTHOPHONISTE**

Date d'application : Juillet 2020
Edition : 01 – 15/07/2020
Réf. : DSIRMT/PhF/MJS

*Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et
Médico-Techniques*

Quotité de travail : 100%

Validation : Ph. FAUGERON

LIAISON HIERARCHIQUE

Coordonnateur Général des Soins : **Philippe FAUGERON**

Cadre Supérieur de Santé : **E. LEMONNIER-WUNSCH**

Cadre de Santé : **C. PENCHAUD**

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Corps médical, notamment le médecin prescripteur pour la prescription du bilan et la prise en charge éventuelle ;
- Équipe interprofessionnelle pour la coordination des soins et l'élaboration des prises en charge ;
- Orthophonistes libéraux pour l'orientation thérapeutique et le suivi du patient, services médico-sociaux, entourage familial, psychologues, chirurgiens, autres professionnels de santé ;
- Corps enseignant, personnel de l'éducation nationale, éducateurs psychologues scolaires, médecin scolaire, enseignant référent pour le suivi d'un enfant présentant des troubles de développement ou un handicap ;

IDENTIFICATION DU POSTE:

- **Pôle MEDECINE**
 - Service de neurologie.

PRESENTATION DES UNITES :

- Le service de Neurologie se situe au 9^{ème} étage du bâtiment central du Centre Hospitalier, Il comprend :
 - Une Unité de Soins Intensifs de Neuro-Vasculaire (USINV) : 4 lits,
 - Une Unité de Neuro-Vasculaire (UNV) : 10 lits,
 - Une Unité d'Hospitalisation de neurologie conventionnelle : 10 lits,
 - Un Plateau d'Explorations fonctionnelles neurologiques.
- Pathologies concernées :
 - Accident vasculaire cérébral à la phase aiguë et en consultation externe (consultation de suivi post AVC)
 - Maladie de Parkinson
 - Sclérose en plaques
 - Tumeurs cérébrales
 - Epilepsie
 - Démence d'Alzheimer et toutes les autres types de démences
 - Traumatismes crâniens
 - Encéphalite
 - Pathologie ORL

CADRE REGLEMENTAIRE

L'orthophoniste intervient sur prescription médicale, conformément au décret 2002-721 du 02 mai 2020, sous la responsabilité du praticien hospitalier en charge du projet médical de l'unité

MISSIONS PRINCIPALES :

- Prévention, évaluation et prise en charge des troubles de la communication orale et écrite, des fonctions oro-myo-faciales et de la cognition mathématique chez l'enfant et l'adulte ;

ACTIVITES SPECIFIQUES :

- Mettre en œuvre un bilan et une prise en charge individuelle ou en groupe de patient concernant :
 - Les troubles de la communication et du langage oral ou écrit ;
 - Les troubles de la déglutition ;
 - Les troubles de la parole ;
 - Les troubles de la phonation ;
 - Les paralysies faciales centrales ou périphériques.
- Réaliser un bilan et l'évaluation nécessaires à l'établissement du diagnostic orthophonique et du projet thérapeutique ;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre de programme d'éducation thérapeutique du patient et des aidants en entretien individuel et collectif en partenariat avec l'UTEP 19 ;
- Rédiger des comptes rendus et l'intégration de ces derniers dans le dossier du patient ;
- Participer aux staffs et réunions d'équipes ;
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle ;
- Intervenir auprès des équipes pluri-professionnelles en interne ou externe (formation, soutien, groupes de parole, analyse des pratiques, analyse institutionnelle) ;
- Participer à l'encadrement et la formation des étudiants en stage ;
- Participer à des recherches et études en orthophonie ;
- Assurer la veille professionnelle et des actions d'amélioration des pratiques professionnelles

COMPETENCES REQUISES :

- Orthophoniste diplômé d'état ;
- Expérience notamment en neurologie adulte et pathologies neurovasculaires souhaitée ;
- Bonne connaissance en pathologie neurologique de l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée ;
- Respect des règles institutionnelles ;
- Conscience professionnelle et rigueur.

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE

- **Horaires :**
 - [8h30– 12h13 et 13h15- 17h] du lundi au vendredi.
 - A ajuster selon les besoins du service.
- Repos fixes le samedi et dimanche.